SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Boulevard du Roi Albert II 16 – 1000 Bruxelles

NOTIFICATION À LA COMMISSION EUROPÉENNE AFIN D'EXÉCUTER DES TÂCHES EN TANT QUE TIERCE PARTIE DANS LE CADRE DU REGLEMENT (CE) N° 305/2011

Vu le Règlement (CE) N° 765/2008 du 9 juillet 2008 fixant les prescriptions relatives à l'accréditation et à la surveillance du marché pour la commercialisation des produits et abrogeant le règlement (CEE) no 339/93 du Conseil ;

En exécution des articles 39 à 55 du Règlement N° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction ;

En exécution de l'arrêté royal du 21 juillet 2014 concernant les organismes notifiés autorisés à exécuter, en tant que tierces parties, des tâches relevant de la procédure d'évaluation et de vérification de la constance des performances des produits de construction ;

Compte tenu de l'avis de la Commission technique de la Construction (CTC), le domaine d'application de l'organisme notifié

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION (CSTC),
Rue du Lombard 42, B 1000 BRUXELLES

est modifié. Ce domaine d'application adapté est repris dans le tableau en annexe.

Sous réserve de l'article 50 du Règlement N° 305/2011, la notification reste valide pour une période indéterminée.

Bruxelles, le

Chris Van der Cruyssen (Signature)
Digitally signed by Chris Van der Cruyssen (Signature)
Date: 2021.01.14 17:47:09 +01'00'

Chris Van der Cruyssen

Directeur général a.i.

Contact : : Norbert Carteus | Expert Spécifications techniques
Direction générale Qualité et Sécurité - Service Spécifications dans la Construction | norbert.carteus@economie.fgov.be | + 32 2 277 91 76

N° d'entreprise : 0314.595.348

Annexe 1136/2021-01-14

SERVICE PUBLIC FEDERAL ECONOMIE, P.M.E., CLASSES MOYENNES ET ENERGIE
DIRECTION GENERALE QUALITE ET SECURITE
SERVICE SPECIFICATIONS DANS LA CONSTRUCTION

NOTIFICATION DE L'ORGANISME CSTC

DOMAINE D'APPLICATION DE L'ORGANISME SOUS LE REGLEMENT (CE) N° 305/2011				
Décision de la Commission Européenne	**Produit(s) / Usages prévus**	**AVoCP**	**Spécifications techniques(1)**	**Type d'organisme(2)**
95/467/CE	Produits de Gypse (3/4) : Plaques de plâtre, incluant les accessoires adaptés pour le raidissement de murs de contreventement à ossature en bois ou de fermes de toitures en bois	3	EN 14190:2014 EN 520:2004+A1:2009	TEST
96/579/CE	Equipements fixes de circulation (2/2): Dispositifs et barrières anti-bruit pour le trafic routier pour zones de circulation	3	EN 14388:2005 EN 14388:2005/AC:2008	TEST
96/580/CE	Murs-rideaux (1/1) : Prêts-à-monter de murs-rideaux comme murs extérieurs soumis aux prescriptions concernant la réaction au feu	3	EN 13830:2003	TEST
96/580/CE	Murs-rideaux (1/1) : Prêts-à-monter de murs-rideaux comme murs extérieurs non soumis aux prescriptions concernant la réaction au feu	3	EN 13830:2003	TEST
97/740/CE	Maçonnerie et produits connexes (2/3): Attaches, brides de fixation, étriers, consoles, cornières-supports, armature des joints horizontaux et linteaux pour murs et parois	3	EN 845-1:2013+A1:2016	TEST

97/808/CE	Revêtements de sol (2/2) : Produits pour chape pour usages intérieurs	3	EN 13813:2002	TEST
98/436/CE	Toitures, lanterneaux, lucarnes et produits connexes (1/6) : Lanterneaux pour usages soumis à la réglementation en matière de résistance au feu (par exemple, compartimentage coupe-feu)	3	EN 14963:2006	TEST CALC
98/436/CE	Toitures, lanterneaux, lucarnes et produits connexes (1/6) : Tuiles de couvertures, ardoises, pierres et bardeaux pour usages soumis à la réglementation en matière de résistance au feu (par exemple, compartimentage coupe-feu)	3	EN 492:2012 EN 492:2012+A2:2018	TEST
98/436/CE	Toitures, lanterneaux, lucarnes et produits connexes (2/6) : Lanterneaux pour usages soumis à la réglementation en matière de réaction au feu	3	EN 14963:2006	TEST CALC
98/436/CE	Toitures, lanterneaux, lucarnes et produits connexes (2/6) : Tuiles de couvertures, ardoises, pierres et bardeaux pour usages soumis à la réglementation en matière de réaction au feu	3	EN 492:2012 EN 492:2012+A2:2018	TEST
98/436/CE	Toitures, lanterneaux, lucarnes et produits connexes (2/6) : Feuilles plates et profilées pour usages soumis à la réglementation en matière de réaction au feu	3	EN 494:2012+A1:2015	TEST
98/436/CE	Toitures, lanterneaux, lucarnes et produits connexes (3/6) : Lanterneaux pour usages soumis à la réglementation en matière de comportement au feu à l'extérieur	3	EN 14963:2006	TEST CALC

98/436/CE	Toitures, lanterneaux, lucarnes et produits connexes (3/6) : Tuiles de couvertures, ardoises, pierres et bardeaux pour usages soumis à la réglementation en matière de comportement au feu à l'extérieur	3	EN 492:2012 EN 492:2012+A2:2018	TEST
98/436/CE	Toitures, lanterneaux, lucarnes et produits connexes (3/6) : Feuilles plates et profilées pour usages soumis à la réglementation en matière de comportement au feu à l'extérieur	3	EN 494:2012+A1:2015	TEST
98/436/CE	Toitures, lanterneaux, lucarnes et produits connexes (4/6) : Feuilles plates et profilées pour usages contribuant à raidir la structuredu toit	3	EN 494:2012+A1:2015	TEST
98/436/CE	Toitures, lanterneaux, lucarnes et produits connexes (5/6) : Tous types de toitures, lanterneaux, lucarnes, et produits connexes pour usages soumis à la réglementation en matière de substances dangereuses	3	EN 14963:2006	TEST CALC
98/436/CE	Toitures, lanterneaux, lucarnes et produits connexes (6/6) : Lanterneaux pour usages autres que ceux indiqués pour les familles 1/6, 2/6, 3/6, 4/6 et 5/6	3	EN 14963:2006 EN 1873:2005	TEST CALC
98/436/CE	Toitures, lanterneaux, lucarnes et produits connexes (6/6) : Lucarnes pour usages autres que ceux indiqués pour les familles 1/6, 2/6, 3/6, 4/6 et 5/6	3	EN 14351-1:2006+A2:2016	TEST CALC
98/437/CE	Finitions intérieures et extérieures des murs et des plafonds (2/5) : Faux-plafonds (kits) comme finitions intérieure ou extérieure des plafonds soumis aux exigences relatives à la sûreté d'utilisation	3	EN 13964:2014	TEST

98/437/CE	Finitions intérieures et extérieures des murs et des plafonds (3/5) : Faux-plafonds (kits) comme finitions intérieures ou extérieures des plafonds soumis à la réglementation en matière de réaction au feu	3	EN 13964:2014	TEST
98/437/CE	Finitions intérieures et extérieures des murs et des plafonds (4/5) : Faux-plafonds (kits) comme finitions intérieures ou extérieures des murs ou des plafonds soumis à la réglementation en matière de substances dangereuses	3	EN 13964:2014	TEST
99/90/CE	Membranes (1/3) : Membranes barrières de vapeur pour dans les bâtiments	3	EN 13859-1:2010 EN 13984:2013	TEST
99/90/CE	Membranes (1/3) : Couches d'étanchéité pour dans les bâtiments	3	EN 14909:2012	TEST
99/91/CE	Produits d'isolation thermique (1/2): Produits d'isolation thermique (produits fabriqués en usine et produits destinés à être mis en œuvre in situ) pour tous usages	3	EN 13162:2012+A1:2015 EN 13163:2012+A1:2015 EN 13164:2012+A1:2015 EN 13165:2012+A2:2016 EN 13166:2012+A2:2016 EN 13167:2012+A1:2015 EN 13168:2012+A1:2015 EN 13169:2012+A1:2015 EN 13170:2012+A1:2015 EN 13171:2012+A1:2015 EN 14063-1:2004 EN 14063-1:2004/AC:2006 EN 14064-1:2010 EN 14315-1:2013 EN 14316-1:2004 EN 14317-1:2004 EN 14318-1:2013 EN 14933:2007 EN 14934:2007	TEST

99/91/CE	Produits d'isolation thermique (2/2): Produits d'isolation thermique (produits fabriqués en usine et produits destinés à être mis en œuvre in situ) pour les usages soumis à la réglementation en matière de réaction au feu	3	EN 13162:2012+A1:2015 EN 13163:2012+A1:2015 EN 13164:2012+A1:2015 EN 13165:2012+A2:2016 EN 13166:2012+A2:2016 EN 13167:2012+A1:2015 EN 13168:2012+A1:2015 EN 13169:2012+A1:2015 EN 13170:2012+A1:2015 EN 13171:2012+A1:2015 EN 14063-1:2004 EN 14063-1:2004/AC:2006 EN 14064-1:2010 EN 14315-1:2013 EN 14316-1:2004 EN 14317-1:2004 EN 14318-1:2013 EN 14933:2007 EN 14934:2007	TEST
99/93/CE	Portes, fenêtres, volets, stores, portails et quincailleries associées (1/1) : Portes et portails (avec ou sans quincailleries) pour tout autre usage spécifique déclaré et/ou usages soumis à des exigences particulières, notamment en ce qui concerne le bruit, l'énergie, l'étanchéité et la sécurité d'utilisation	3	EN 13241-1:2003+A1:2011 EN 13241:2003+A2:2016 EN 14351-1:2006+A2:2016	TEST CALC
99/93/CE	Portes, fenêtres, volets, stores, portails et quincailleries associées (1/1) : Fenêtres (avec ou sans quincailleries) pour tout autre usage	3	EN 14351-1:2006+A2:2016	TEST CALC
99/469/CE	Produits pour béton, mortier et coulis (1/2) : Fibres pour autres usages dans les bétons, mortiers et coulis	3	EN 14889-1:2006 EN 14889-2:2006	TEST
99/470/CE	Adhésifs utilisés dans la construction (1/2): Colles à carrelages pour usage interne et externe dans les bâtiments et les ouvrages d'art	3	EN 12004:2007+A1:2012	TEST

2000/245/CE	Verre plat, verre profilé et produits de verre moulé (4/6) : Panneaux de verre plat et bombé pour autres usages susceptibles de présenter des risques sur le plan de la «sécurité d'utilisation» et soumis à la réglementation applicable dans ce domaine	3	EN 1096-4:2004 EN 1096-4:2018	TEST
2000/245/CE	Verre plat, verre profilé et produits de verre moulé (5/6) : Panneaux de verre plat et bombé (spécialement traités) pour verre destiné à des applications de conservation de l'énergie et/ou de réduction des nuisances sonores	3	EN 1096-4:2004 EN 1096-4:2018	TEST

Notification horizontale (CPR Annexe V.3)

Caractéristiques essentielles	**Spécifications[(1)]**	**Type organisme[(2)]**
Absorption du bruit	EN ISO 10140-1 EN ISO 10140-3 EN ISO 354	TEST

(1) *La notification reste valable pour les révisions futures des spécifications techniques mentionnées à condition que ces révisions restent couvertes par l'accréditation. Néanmoins, l'organisme doit mettre au courant le SPF Economie qu'une révision s'est produite afin de mettre à jour la base de données NANDO.*

(2)
- *organisme de certification du produit (PR)*
- *organisme de certification du contrôle de la production en usine (FPC)*
- *laboratoire d'essais (TEST)*
- *organisme de calcul (CALC)*